



Le secteur vacances de



HIVER 2025

LUS LA CROIX HAUTE - DROME

SEJOUR NEIGE ET COMPAGNIE  
6/10 ANS ET 11/14 ANS

026 002 001

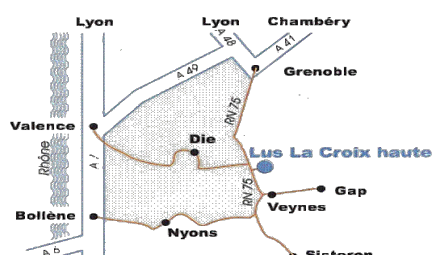
Vacances Pour Tous - 21 Rue St Fargeau – CS 72021 – 75989 PARIS Cedex 20

AGREMENT : agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative – CGOL. Agrément du ministère du Tourisme n° AG-075-95-0063 - Reconnue d'utilité publique par décret du 31/5/1930.  
Concession de Service Public du ministère de l'éducation nationale par décret du 8/1/1985 - Agrément National d'organisme de tourisme social et familial N° 06.07.04. délivré par le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. Membre Actif : UNAT - FIYTO - BITS - Maison de la France. N° d'identification intracommunautaire : FR 06 775 666 415. Garantie financière : UNAT Paris. Responsabilité civile : APAC Paris

### ADRESSE DU CENTRE

Centre « Couleur Nature »  
95 Route des Forêts  
26620 LUS LA CROIX HAUTE  
Tél. 04.92.58.50.49 Fax 04.92.58.54.12  
Mail : [lus.couleur.nature@fol26.fr](mailto:lus.couleur.nature@fol26.fr)  
Site : [www.couleunature.info](http://www.couleunature.info)

### PLAN D'ACCES



## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Horaires d'arrivée au Centre : vers 17 heures

Horaires de départ du Centre : 10 heures

## TRANSPORT

### Séjour Zone A et B

- Montélimar, Valence, Crest, Die et Grenoble : en car ou minibus selon effectifs
- Lyon, St Etienne, Marseille : Train jusque Grenoble ou Valence puis car jusqu'au centre

### Séjour Zone A et C

- Montélimar, Valence, Crest, Die et Grenoble : en car ou minibus selon effectifs
- Lyon, St Etienne, Paris, Montpellier : Train jusque Grenoble ou Valence puis car jusqu'au centre

**Les horaires et lieux de rendez-vous vous parviendront une quinzaine de jours avant le départ.**

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

**PREMIER REPAS SERVI** : le dîner.

**DERNIER REPAS SERVI** : le petit-déjeuner ou déjeuner selon ville de retour.

## SITE

### ► Situation géographique

Le Centre de Vacances est implanté en pleine nature dans le vallon alpin de La Jarjatte sur la commune de Lus la Croix Haute. Ce cadre naturel magnifique classé Natura 2 000, très riche en possibilités de découvertes, est situé dans le sud du Parc naturel régional du Vercors.

Le Centre « Couleur Nature », par son emplacement, permet la pratique du **SKI ALPIN** et favorise également la réalisation de multiples activités de neige et de montagne : ski de fond, raquettes, luges, igloo, sculpture sur neige.

### ► Cadre de vie (types d'hébergement/effectifs)

Le centre Couleur Nature est implanté dans le magnifique vallon alpin de La Jarjatte. Chambres de 3/4 lits avec sanitaires complets, salles d'activités, bibliothèque et espaces de détente et de jeux. L'organisation globale du séjour prendra garde à la préservation de notre planète, avec une découverte quotidienne du milieu montagnard, des repas gourmand maison et souvent locaux. Le centre possède également de nombreux espaces de jeux extérieurs.

#### **Les + du centre :**

- Centre en pleine nature
- Station à 800 m du centre
- Station familiale et conviviale
- toutes les activités à côté du centre

**AGE DES PARTICIPANTS :** 6/10 ans et 11/14 ans.

**LES EFFECTIFS :** 30 enfants.

## ACTIVITES

#### Programme :

**Ski alpin** à la station de LUS-LA-JARJATTE.

Site optimal pour débutants et skieurs moyens (1160/1550 mètres). A 800 m du centre, 5 remontées mécaniques dont un fil-neige. Local de rangement au pied des pistes. Un accès à la station permet un départ skiable à 1 310 m en complément du départ de 1 160 m. Un très gros travail de damage permet de skier dans des conditions optimales en conservant longtemps une neige de qualité.

Les pistes, ludiques et variées, te feront découvrir les splendides paysages du Vercors. La station est idéale pour l'apprentissage et le ski décontracté. Qu'importe ton niveau, tu pourras chausser tes skis de pistes et t'amuser en dévalant les pistes de la station familiale de Lus-la-Jarjatte.

**Le matériel (chaussures de ski, skis, casques et bâtons) est fourni par le centre.**

- **Balades en ski de fond et raquettes** au départ du centre pour profiter de la beauté du paysage du vallon de La Jarjatte tout en observant les empreintes de la faune sauvage. Départ des pistes de ski de fond à pied du centre.
- **Glissades en luge, construction d'igloos, sculptures...**
- **De multiples animations ludiques et festives** complèteront le séjour.
- **Veillées tous les soirs** (jeux, contes, etc.) et une grande fête en fin de séjour.

En cas d'absence de neige, des séances de poneys, de BDD ou d'escalade intérieure pourront être proposés aux enfants.

## ORGANISATION DU SEJOUR

Le centre Couleur Nature accueille tout au long de l'année des groupes d'enfants (classes de découverte, sorties scolaires...).

L'équipe pédagogique permanente se compose d'un directeur et d'un directeur adjoint. La vie en collectivité implique le respect des autres, du matériel et des règles définies. Nous souhaitons que chaque enfant se sente bien durant son séjour et en retire tous ces plus qui vont l'aider à grandir et à s'épanouir. L'organisation des journées respecte ses rythmes : réveil échelonné (jusqu'à 9h – sauf lorsqu'une activité nécessite d'arriver plus tôt), activités, temps calmes...

## ► L'équipe d'encadrement

Compétente et attentive, le centre dispose d'un Directeur et d'un Directeur adjoint titulaires permanents. Pour chaque séjour, en fonction des effectifs, nous recrutons des Directeurs adjoints supplémentaires et des animateurs dont la majorité est qualifiée BAFA ou équivalence. Nous respectons les normes d'encadrement de la DDCS.

Un assistant sanitaire est en charge du suivi sanitaire des enfants.

## ► Alimentation :

Pour un **maximum de qualité**, la nourriture proposée sera cuisinée sur place avec beaucoup de produits frais et avec des productions locales et biologiques. Dans un souci d'**équilibre** et de **découverte**, les habitudes alimentaires de votre enfant peuvent être changées : nouvelles saveurs (épices aliments), repas de cultures différentes, repas sans viande. La protéine animale étant dans ce cas remplacée par de la protéine végétale, cette démarche sera expliquée et relayée par l'équipe pédagogique auprès de votre enfant.

**Allergies alimentaires** : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (Projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques.

**Nous ne pouvons pas prendre en compte les spécificités de chacun**, conformément à la Charte de la Laïcité de la F.O.L. 26 :

« Les repas sont des moments de convivialité essentiels pour la vie du groupe. De plus, ils fournissent l'occasion de faire de l'éducation à la santé, de découvrir les nouvelles saveurs de la gastronomie locale et le plaisir de partager ...

Nous ne prenons pas en compte les demandes de fourniture d'aliments spécifiques à un rite philosophique ou religieux. Cependant, **nul ne sera contraint de consommer un aliment qui ne lui convient pas** pour des raisons philosophiques, religieuses ou médicales. Nous refusons d'imposer à tous les membres d'un groupe les particularismes alimentaires de quelques-uns. Les repas équilibrés qui sont servis, riches en protéines végétales (céréales, lentilles ...), en légumes, œufs, poissons, en laitages et en fruits permettent à chacun de se nourrir à sa convenance. La viande et les légumes sont servis chaque fois que possible dans des plats différents. »

## ► Linge

**Le linge ne sera pas lavé pendant le séjour.**

Il s'agit d'une colonie de vacances et les vêtements coûteux, de marques ou neufs ne sont pas souhaitables.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de bien marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux nom et prénom de votre enfant (les initiales ne sont pas suffisantes).

**La fiche trousseau est à placer dans les bagages.**

## ► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Le centre ne dispose pas de cabine téléphonique. Pour faciliter la communication, nous vous invitons à privilégier le mail pour donner des nouvelles à votre enfant. Votre message lui sera transmis. Cependant, pour des raisons pratiques, il ne sera pas possible à votre enfant de vous répondre.) Un blog est mis en place pour avoir des nouvelles.

**Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, nous ne pouvons en aucun cas vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités, de l'étendue du centre et pour des raisons de sécurité. Nous nous engageons à vous contacter dans les plus brefs délais en cas de problème.**

## BLOG :

Un blog privé sera accessible sur le site Internet du centre : [www.couleurnature.info](http://www.couleurnature.info)

Vous avez l'accès au blog du centre en cliquant sur le mot « Blog » en haut à droite de la page d'accueil.

Le mot de passe est : **cololushiver025**

Nous vous rappelons que le Blog est avant tout un outil de communication pour donner des nouvelles de vos enfants. Les photos ne sont là que pour illustrer ses nouvelles. Tous les enfants n'apparaîtront pas forcément sur celles postées.

## LE COURRIER :

Prévoyez 1 ou 2 enveloppes timbrées à votre adresse dans les bagages.

Pensez également que votre enfant sera très heureux de recevoir de vos nouvelles !

**ATTENTION !** Si son comportement était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

### ► Trousseau de séjour / trousseau spécifique

Voir la fiche de trousseau spéciale hiver jointe avec votre dossier.

### ► Argent de poche

10 à 15 € sont largement suffisants pour ce séjour. Ils seront à placer dans une enveloppe sur laquelle figureront les Nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe.

Attention, seul l'argent de poche remis aux animateurs en début de séjour, pendant l'inventaire, sera couvert par notre Association en cas de vol.

### ► Santé

Une **fiche de renseignements médicaux** vous a été remise lors de l'inscription, elle est à compléter et signer. Ce document est obligatoire. L'Assistant sanitaire travaille en lien avec le médecin du village et les Urgences hospitalières si nécessaire.

Si votre enfant doit suivre un traitement médical durant son séjour, il faudra nous fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante.

**Sur ce séjour le certificat médical n'est pas nécessaire.**

### ► Utilisation du téléphone mobile



**Pour le bon déroulement du séjour et pour éviter les problèmes de perturbation des activités et d'utilisation des images (législation du droit à l'image), les téléphones portables** seront systématiquement récupérés à leur arrivée sur le centre (la plupart des téléphones possèdent un appareil photo). Ils seront restitués temporairement durant les temps calmes prévus.

### ► Objet de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes numériques, CD, etc...), ils ne sont pas couverts par notre assurance.

Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

### ► Cigarette

Fumer n'est pas autorisé.



**POUR LE BIEN ETRE DE VOTRE ENFANT, NOUS VOUS DECONSEILLONS FORTEMENT D'ECOURTER SON SEJOUR**

## ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Les frais médicaux liés à l'accident et restant à votre charge après les remboursements de la Sécurité Sociale et de votre Mutuelle seront pris en charge par notre assurance A.P.A.C., sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

**Le rapatriement sanitaire** est possible après l'accord du Médecin Conseil d'Inter Mutuelle Assistance.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Documents à mettre dans la valise :

La **fiche de renseignements médicaux** complétée et signée. **Pour ce séjour le certificat médical n'est pas nécessaire.**

Le **fiche de trousseau**

L'**enveloppe contenant l'argent de poche**, sur laquelle vous aurez indiqué les Nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe (pour ce séjour 10 à 15 euros sont largement suffisants).



**FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE LA DROME**  
**Service Vacances et Classes de Découvertes**  
 32 Avenue Sadi Carnot—BP 133—26001 VALENCE Cedex  
 Tél. 04.75.82.44.70—Fax. 04.75.56.41.59  
 Courriel : vpt@fol26.fr



## FICHE DE TROUSSEAU SEJOURS d'HIVER

**NOM et PRENOM** : .....

**Centre de Vacances** : ..... **Dates** : .....

Il est indispensable d'indiquer les **NOM et PRENOM de votre enfant** sur tous ses effets personnels.  
*N'oubliez pas de compter également ce que l'enfant a sur lui au moment du départ.*

Articles ( <i>nombre à titre indicatif</i> )	Noté par les parents	A l'arrivée au Centre	Au départ du Centre
5 maillots de corps (chauds)			
7 slips ou caleçons			
7 paires de chaussettes chaudes			
1 ou 2 pyjamas			
Des collants ou leggings chauds			
4 polos			
3 pull-overs en laine (ou fibre polaire)			
1 ou 2 sous-pulls chauds (type polaire)			
1 survêtement			
1 pantalon (type jean) ou jogging			
1 ou 2 pantalons de ski ou combinaison			
1 anorak chaud			
2 paires de gants chauds et imperméables			
1 ou 2 bonnets + 1 écharpe ou cagoule			
1 paire de lunettes de soleil et brouillard adaptée au ski			
1 sac à dos et une gourde			
mouchoirs en papier			
1 serviette de table			
2 gants de toilette			
3 serviettes de toilette			
1 trousse avec peigne, brosse à dents dans un étui, gel douche, dentifrice, crème solaire.			
1 sac à linge sale (le linge ne sera pas lavé)			
1 sac pour le linge humide en fin de séjour			
1 paire de basket			
1 paire de pantoufles			
1 paire d'après-ski			
Autres effets personnels :			
.....			
.....			

**Important** : Les objets de valeur (baladeur, MP3.4, consoles de jeux, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...) sont déconseillés et non couverts par notre Assurance. **En cas de perte, vol ou détérioration, aucun dédommagement ne pourra être envisagé.**  
 Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

AGREMENT : agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative - CGOL. Agrément du ministère du Tourisme n° AG-075-95-0063 - Reconnue d'utilité publique par décret du 31/5/1930.  
 Concession de Service Public du ministère de l'éducation nationale par décret du 8/1/1985 - Agrément National d'organisme de tourisme social et familial N° 06.07.04. délivré par le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. Membre Actif : UNAT - FIYTO - BITS - Maison de la France. N° d'identification intracommunautaire : FR 06 775 666 415. Garantie financière : UNAT Paris. Responsabilité civile : APAC Paris

## PLAN D'ACCES DETAILLE

Coordonnées GPS :

Latitude : 44.681537

Longitude : 5.766384



### Aux départs de :

-**GRENOBLE** (80 km) : par la RN 75,

-**VALENCE** (120 km) par la D 111 jusqu'à CREST, puis la D93 jusqu'à DIE, PONT DE QUART, puis la D 539 qui rejoint la RN 75.

Le centre *Couleur Nature* est situé dans le vallon de La Jarjatte, à environ 6 km du village de Lus la Croix Haute.

